

*Suivi et rapports sur les objectifs de développement durable et cibles associées : améliorer les capacités institutionnelles dans six pays en développement*

(Code projet: 1415 I - 2957-ROA)

**TOGO**

**Consultant national en suivi-évaluation<sup>1</sup>  
Termes de référence**

**3 Avril 2017**

**I. Contexte**

---

Le projet

Le *Programme de développement durable à l'horizon 2030* (le « Programme 2030 ») a été adopté en septembre 2015 par 193 pays réunis à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le Programme 2030 s'articule autour de 17 Objectifs de développement durable (ODD), couvrant l'ensemble des domaines de l'activité humaine. Le *Forum politique de haut niveau sur le développement durable* (FPHN) assure la coordination générale du Programme 2030, notamment en stimulant le partage d'expérience – sur une base volontaire – entre les pays membres.

L'un des principes fondamentaux du Programme 2030 est la reconnaissance du fait que sa mise en œuvre effective passe par une appropriation des ODD au niveau national, incluant le développement de cibles spécifiques et de mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'examen appropriés. Le succès du Programme 2030 est ainsi conditionné dans une très large mesure par la capacité des pays de planifier et d'assurer un suivi efficace des mesures à mettre en œuvre, d'être imputables quant à leurs engagements, de collecter des statistiques pertinentes, et d'utiliser de façon efficace les informations disponibles (statistiques nationales, données de suivi, travaux de recherche, etc.) pour améliorer notre compréhension du développement durable et des méthodes les plus prometteuses pour s'en approcher.

La Commission statistique de l'ONU a adopté en mars 2016 un cadre d'indicateurs afin d'aider les différents pays à mesurer de façon cohérente leurs progrès à l'aune des ODD. Le Département des Affaires économiques et sociales (DESA) de l'ONU – et en particulier la Division du Développement durable (DSD) – contribue au développement des capacités de nombreux pays en développement, dans le but d'accélérer la mise en

---

<sup>1</sup> L'utilisation du masculin dans ce document sert à alléger le texte. Les candidates qualifiées sont fortement encouragées à soumettre leur candidature.

œuvre du Programme 2030. DESA/DSD travaille avec les pays suivants dans le cadre d'un projet d'appui aux systèmes de suivi, évaluation et reddition de comptes : Belize, Éthiopie, Jordanie, Colombie, Togo et Ouganda.

Le projet vise à développer les capacités des gouvernements nationaux et de leurs partenaires non-gouvernementaux à concevoir et mettre en œuvre des cadres intégrés pour le suivi, la reddition de comptes et l'examen des progrès nationaux en matière de développement durable, et en particulier l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Le projet développera des outils de suivi et reddition de comptes et permettra le partage d'expériences entre les pays, notamment dans le cadre d'une rencontre régionale prévue fin 2017.

### Contexte de mise en œuvre au Togo

DESA/DSD soutient la mise en œuvre au Togo du Programme à l'horizon 2030 (Programme 2030) depuis 2013.

L'appui de DESA/DSD est fourni en collaboration avec - et complète le travail de - l'équipe pays des Nations Unies, et en particulier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ont également participé à cet effort en mettant à disposition les outils d'Analyse systémique de durabilité (ASD) développés par la Chaire en Éco-Conseil de l'UQAC.

Le Togo a connu entre les années 1990 et 2007 une crise socio-politique qui a mis à mal ses tissus socio-économique et administratif. L'administration publique, qui devait impulser toutes les actions de développement a été affaiblie aussi bien sur le plan structurel que celui de ses capacités humaines. Au sortir de cette longue période de léthargie, et en vue de faire du Togo un pays émergent à l'horizon 2030, le Gouvernement togolais, avec l'appui technique et financier du Département des affaires économiques sociales des Nations unies (UNDESA) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a identifié comme priorité le développement du *Programme National de Renforcement de Capacités et de Modernisation de l'Etat pour le Développement Durable* (PNRCME-DD).

Le Togo est engagé dans un processus d'intégration des ODD dans son cadre de développement, à travers :

- La finalisation de la **Vision Togo 2030** ;
- La formulation d'un **Plan national de développement** (PND) pour la période 2018-2022. Le PND prendra le relais de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) et intégrera les Objectifs de développement durable (ODD) ainsi que les composantes toujours d'actualité du PNRCME-DD.

Une feuille de route à cet effet a été préparée par le Gouvernement togolais et est en cours de mise en œuvre. Les appuis de DESA/DSD, tel que proposés dans ce plan de travail, s'y intègrent entièrement.

## **II. Objectifs et activités du Consultant**

---

Le consultant aura pour tâche principale la préparation d'un cadre intégré de suivi-évaluation pour le nouveau Plan national de développement du Togo. Le cadre de suivi et évaluation se fondera sur un examen détaillé des pratiques actuelles et intégrera des dimensions d'apprentissage, d'imputabilité et de participation citoyenne conformes aux spécificités du Programme à l'horizon 2030. Le consultant travaillera en appui à l'équipe du gouvernement chargée du PND et en étroite collaboration avec l'INSEED. Il sera sous la supervision du Conseiller économique du PNUD en charge de l'intégration des ODD et de DESA.

### **1. Développer un Cadre de suivi-évaluation pour le PND 2018-2022**

- 1.1. Faire une revue exhaustive des mécanismes de suivi-évaluation existants au sein des organisations gouvernementales togolaises, incluant leurs champs d'application actuel, forces et faiblesses. Ceci impliquera de nombreuses rencontres avec divers fonctionnaires et la revue de documents administratifs (dont la politique de suivi-évaluation et le guide national de suivi et évaluation).
- 1.2. Contribuer à la finalisation du travail d'alignement des statistiques recueillies et indicateurs utilisés au Togo vis-à-vis des cibles et indicateurs établis par la Commission de la Statistique des Nations Unies. Cette tâche sera exécutée en collaboration avec l'institut statistique national (INSEED).
- 1.3. Extraire les constats et enseignements principaux issus des étapes qui précèdent dans une note d'orientation.
- 1.4. Au regard des indicateurs, proposer les moyens de mesure réalistes à l'ensemble du cadre de résultat du PND.
- 1.5. Rédiger le cadre de suivi-évaluation du PND intégré au système de suivi-évaluation existant, et en assurer la revue en fonction des commentaires reçus.
- 1.6. Etablir un Atlas des ODD (cadrage des indicateurs pertinents à retenir ou à produire, définition et renseignement de leurs métadonnées).
- 1.7. Elaborer un programme d'appui à l'opérationnalisation du cadre de suivi.

### **2. Appuyer l'organisation de rencontres de formation prévues au projet**

- 2.1 Appuyer le Conseiller inter-régional de UNDESA dans l'organisation de missions d'appui technique ou de formation.
- 2.2 Participer à l'atelier inter-régional prévu en fin de projet

**3. Exécuter toute autre tâche pertinente au développement du PND et/ou au développement des capacités au sein du Gouvernement du Togo**

**III. Produits livrables**

---

Le consultant devra produire les extrants suivants :

**0. Gestion générale de la consultation**

- i. Plan de travail détaillé (ce plan devra être actualisé au besoin) ;
- ii. Rapport final de la consultation, présentant les résultats atteints, les défis rencontrés et des recommandations (adressé au Gouvernement du Togo, au PNUD et à DESA/DSD).

**1. Développer un Cadre de suivi-évaluation pour le PND 2018-2022**

- i. Note d'orientation, présentant les constats et enseignements principaux de la phase d'examen préliminaire du travail, ainsi que les recommandations quant au développement du cadre de suivi-évaluation ;
- ii. Cadre de suivi-évaluation intégré au PND ;
- iii. Atlas des ODD.
- iv. Programme d'appui à l'opérationnalisation du cadre de suivi du PND

**2. Appuyer l'organisation de rencontres de formation prévues au projet**

- i. Compte rendu des séances de formation et autres ateliers ou rencontres nationales menées dans le cadre du projet ;
- ii. Participation à l'atelier inter-régional prévu en fin de projet.

**3. Exécuter toute autre tâche pertinente au développement du PND et/ou au développement des capacités au sein du Gouvernement du Togo**

- i. À établir en fonction du Plan de travail détaillé

**IV. Qualifications, Supervision, Durée, Honoraires et Lieu d'affectation**

---

Qualifications du consultant

- Diplôme de niveau Bac+5 en sciences sociales, études du développement ou autre discipline abordant les questions de développement international ;
- Au moins cinq ans d'expérience, incluant des fonctions de suivi et évaluation à un niveau stratégique.
- Compétences dans la formulation des indicateurs et l'établissement de leurs métadonnées ;
- Capacité de travailler dans un environnement multiculturel et d'y construire des relations de travail productives avec collègues et partenaires ;

- Compréhension démontrée des processus de planification du développement, et expérience dans la préparation de stratégies, plans et programmes ;
- Fortes capacités relationnelles et de communication, capacité à participer à des débats complexes avec une variété de partenaires ;
- Excellent français oral et écrit.
- La compréhension de l'anglais serait un atout.

### Supervision

Le consultant travaillera:

- Avec l'appui technique du Conseiller inter-régional de DESA/DSD, par délégation du Chef de la Branche « Eau, Énergie et Développement des capacités », Division du Développement durable.
- Sous la co-supervision au quotidien du Ministère de la Planification du développement (MPD) et du bureau pays du PNUD

### Durée

La consultation prévoit un total de 150 jours de travail et s'étalera sur une période de 9 mois, débutant dès que possible (mai 2017) pour se conclure au plus tard en décembre 2017.

### Honoraires et paiements

<b>Produits livrables</b>	<b>Paielement</b>	<b>Date prévue</b>
- 0.i. Plan de travail détaillé (2 jours) ; - 1.i. Note d'orientation, présentant les constats et enseignements principaux de la phase d'examen préliminaire du travail, ainsi que les recommandations quant au développement du cadre de suivi-évaluation (8 jours).	10 jours	30 mai
- 1.ii. Cadre de suivi-évaluation – avancement 50% (20 jours)	20 jours	30 juin
- 1.ii. Cadre de suivi-évaluation – avancement 75% (20 jours)	20 jours	31 juillet
- 1.ii. Cadre de suivi-évaluation – Final (10 jours) - 1.iii. Atlas des ODD – avancement 50% (10 jours)	20 jours	31 août
- 1.iii. Atlas des ODD – avancement 75% (10 jours)	20 jours	30 septembre
- 2.i. et 2.ii. Rapport de mission – atelier inter-régional et/ou rapport de formation (10 jours) - 1.iii. Atlas des ODD – avancement 100% (10 jours)	20 jours	31 octobre
- Programme d'appui à l'opérationnalisation du cadre de suivi du PND	20 jours	30 novembre
- 0.ii. Rapport final de la consultation, présentant les	20 jours	30 décembre

résultats atteints, les défis rencontrés et des recommandations (adressé au Gouvernement du Togo, au PNUD et à DESA/DSD) (20 jours)		
---	--	--

Les paiements seront faits mensuellement sur confirmation par le Gouvernement du Togo, le PNUD et par DESA/DSD de l'avancement du travail conformément au plan de travail détaillé.

Le consultant pourrait être appelé à voyager à New York ou autres pays dans le cadre de rencontres internationales liées au projet. Les honoraires n'incluent pas les frais de voyage. Ceux-ci seront payés séparément conformément aux règles des Nations Unies.

Lieu d'affectation

Ministère de la Planification du développement (MPD), Lomé, Togo.